

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: En songeant au Receveur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le « Conseil » a siégé

On ne dira jamais assez l'excellence du travail qui s'y fait sous la présidence de Charles Montandon, travail positif auquel la Radio, avec F.-L. Blanc, le Glossaire, avec son directeur Schulé, et les délégués des cantons romands apportent un esprit réconfortant et bien fait pour défendre nos patrimoines cantonaux, notre raison même d'être et d'exister.

M. Montandon et, en fin de séance, M. Clément, Fribourg, rendent un hommage mérité à Jean Bron, grand « Mainteneur » du *Conteur*.

L'assemblée se lève pour honorer ses morts, nombreux, hélas !

C'est avec regret que l'on apprend la démission, pour des raisons de santé, de Jules Surdez, qui ne cessera pas pour cela de mettre sa haute érudition au service des patois et traditions jurassiennes. Les Jurassiens lui désigneront un successeur.

Bonnes nouvelles : Une « Amicale » fribourgeoise a été fondée à Estavayer-le-Lac par l'abbé F.-X. Brodard, et dont il est le président. Un groupement s'est constitué dans le Jura, sous la présidence de M. Simon Vatré, et une « Amicale » des patoisants de Ste-Ursanne, président : Joseph Badet. Dans le canton de Vaud, l'ami zélé de tous les patoisants, Oscar Pasche, va de l'avant, et après ses créations récentes dans la Broye et au Mont-Pélerin, d'autres amis du vieux langage demandent à se réunir.

A quand l'« Amicale » lausannoise, dont nos « Coterd » ne sont qu'une préfiguration ?

M. Montandon suggère de réunir une fois ou l'autre les membres des comités des « Amicales » cantonales et du Conseil des patoisants romands, afin de mieux coordonner les efforts de tous. Idée lumineuse, dont tout le mouvement se trouvera bien !

On note encore que la date des Journées des patoisants romands est définiti-

vement fixée aux 29 et 30 septembre, à Bulle, et que le *Concours restreint* des *Trois Cloches* de Gilles compta 35 concurrents. Les jurys sont au travail.

L'assemblée entend ensuite un rapport de F.-L. Blanc sur la constitution des *Archives sonores*. Des statuts sont présentés, dont l'article II précise le but : *Constituer un témoignage sonore authentique des parlers menacés de disparition : parlers romands et parlers d'autres lieux voisins (Vallée d'Aoste, Savoie, Haute-Savoie, Dauphiné, Pays de Gex, Jura, Doubs et, d'une manière générale, tous les patois apparentés)*.

Ces statuts sont adoptés et son organisme ainsi constitué : *Directeur* : F.-L. Blanc. *Archiviste* : E. Wiblé. *Conseiller philologique* : E. Schulé. *Commission* : H. Gremaud, (Fribourg), A. Rebetez (Jura), M. Chappuis (Vaud), E. Pont (Valais).

Un classement de toutes les émissions patoisantes est présentement en œuvre et chacun loue le travail minutieux accompli par M. Eugène Wiblé, de Genève.

La prochaine séance du Conseil aura lieu, en mars, dans le canton de Fribourg, sur l'invitation chaleureuse de Henri Clément.

rms.

En songeant au Receveur

Les impôts : l'art de plumer une oie en en tirant le plus de plumes et... le moins de cris !

TOXICAL l'insecticide idéal
en boîte poudreuse à Fr. 1.90

détruit : Anthrènes des tapis, Cafards,
Fourmis, Guêpes, Puces, Poissons
d'argent, etc.

Droguerie Simond

A LA RUE DU PONT LAUSANNE
DROGUERIES RÉUNIES S. A. -- LAUSANNE